



J'ACHÈTE DU MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE ET DE SÉCURITÉ

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S | JANVIER 2024

Vous êtes assistant(e) maternel(le) agréé(e) depuis moins d'un an ; vous avez besoin d'acheter du matériel de puériculture ou de sécurité ; la Caf de Saône-et-Loire peut vous aider.

LA PRIME D'INSTALLATION

Les conditions à remplir

- exercer à domicile ou dans le cadre d'une maison d'assistant(e)s maternel(le)s.
- L'assistant(e) maternel(le) exerçant au sein d'un service d'accueil familial ou d'une micro-crèche est exclu(e) du bénéfice de la prime.
- être agréé(e) pour la 1ère fois et avoir suivi la formation initiale obligatoire
- formuler la demande dans un délai d'un an à compter de la date d'agrément
- exercer l'activité d'assistant(e) maternel(le) depuis au moins 2 mois
- s'engager à rester dans la profession un minimum de 3 ans
- s'engager à appliquer une tarification respectant la limite maximale de 5 x Smic horaire par jour

Le montant de l'aide

Il s'agit d'une prime de 1 200 euros.

Elle ne peut être versée qu'une seule fois, même en cas de déménagement dans un nouveau département.

Les modalités de versement de l'aide

La prime est versée à réception de la demande, de la charte d'engagement et des autres pièces justificatives sollicitées.

Bon à savoir : il n'est pas nécessaire de fournir à la Caf vos justificatifs d'achat.

Attention : en cas de non-respect de la charte, la Caf est en droit de solliciter le remboursement de la prime.

Les démarches à effectuer

Téléchargez le formulaire national de demande "Prime d'installation pour les assistant(e)s maternel(le)s" en ligne sur caf.fr et sur monenfant.fr.

Téléchargez la charte d'engagement en ligne sur caf.fr > Votre Caf > 71000 > Vous êtes allocataire.

Complétez et signez les 2 formulaires et retournez-les accompagnés des pièces justificatives demandées selon un des modes de contacts suivants :

- par mail à partir de votre espace "Mon compte" du caf.fr si vous êtes allocataire
- par courrier à Caf de Saône-et-Loire - 177 rue de Paris - 71024 Mâcon cedex 9